## SZZZJ-HEUGLE-RENG-8

## Demande de remboursement

Prénom N	OM: Louis - Alexandre ongon
@Télégrar	n :
NPA, Loco	ilité*: 1024 Earblens
IBAN*:	443 04835155 5146 5000 0
Date de la	demande: Maullow 10.07-2
	ivité: Neublew
Motif :	Adrot de Membles
nour	meublew
Montant (	CHF): 55
Signature	B2
* Si ce n'est pas v	otre première demande, ces champs ne sont pas obligatoires. <3

ensemble pour une écologie solidaire



## Achat de meubles - Manque de fond dans la caisse

Afin de garantir la qualité de ses activités, l'association Unipoly permet à ses membres de faire des dépenses en espèces au nom de l'association. Le montant est alors préparé sous forme d'enveloppe ou de fond de caisse et la différence des montants initiaux et finaux est alors justifiée par diverses pièces justificatives qui doivent être fournies à la trésorerie générale de l'association. Ces pièces justificatives doivent prouver que les dépenses ont bien été engagées afin d'aider l'association dans son but

Le document présent témoigne d'une irrégularité dans les pièces justificatives présentées pour les dépenses engagées sous le nom « Achat de meubles - Manque de fond dans la caisse ». Dans de tels cas, et en l'absence de directives précises sur les mesures à prendre, le présent formulaire sert de confirmation quant à la nature et le but des dépenses engagées sous le nom «Achat de meubles - Manque de fond dans la caisse ».

Par leur signature du document présent, Louis-Alexandre Ongaro membre d'Unipoly association pour laquelle lesdites dépenses ont été engagées, et Clara Tavernier, secrétaire général·e de l'association Unipoly, confirment que les dépenses engagées sous le nom « Achat de meubles - Manque de fond dans la caisse » l'ont été dans le but de servir l'association et de ce fait doivent être sujettes à un remboursement.

Descriptif des objets présents dans l'ensemble des pièces justificatives pour la dépense:

- 1. Achat de meubles
  - (a) Pour un total de 55 CHF
  - (b) Dépense engagée par Louis-Alexandre Ongaro.

La trésorerie générale de l'association Unipoly reconnait ainsi devoir la somme de **55** CHF à Louis-Alexandre Ongaro.

Le 25.09.2023 à Lausanne.

Le·la membre d'Unipoly

Louis-Alexandre Ongaro: Ongaro Louis-Alexandre

Le·la secrétaire général·e d'Unipoly

Clara Tavernier :